

LES ENCOMBRANTS

Désencombrez-vous !

Les “encombrants” sont les déchets volumineux.

Par exemple : meubles, tapis et autres revêtements de sols, vitrage, volets, robinetterie, lavabos, ferrailles, tuyaux, gros morceaux de plastique, gros ustensiles de cuisine, vélos, etc...



Pour vous débarrasser de vos déchets :

- Apportez-les en déchèterie.
- Sortez-les la veille au soir, ou avant 5h du matin, le jour de la collecte en porte à porte.

(cf calendrier de collecte)

Attention : les pneus, gravats, DEEE, carreaux de plâtre et déchets toxiques (peintures, batteries etc.) ne sont pas acceptés lors des collectes en porte à porte.

Pour donner une seconde vie à vos objets encore en bon état :

- Faites un don pour réutilisation à la recyclerie “**Récup’R**”
- Consultez l’annuaire de la réparation et du réemploi sur www.reparer.re
- Faites du troc dans l’un des 5 Trokali du TCO (*espace de brocante gratuite*)
- Revendez dans les brocantes ou sur les sites de petites annonces

